

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

V^{OL.} I. LAPRAIRIE, 26 DECEMBRE, 1834.

N^o 5.

MÉLANGES.

LE COMTE DE VIVALDA,

DEVENU

CHEF DE BRIGANDS.

Au milieu de la route M. de Saluces me fit remarquer une mesure délabrée: "Vous voyez bien d'ici cette ruine; elle est de construction moderne pourtant, et elle est témoin d'une misère qui accuse peut-être nos lois. Il y a quelques années, Turin rétentit d'un vol scandaleux: des hommes qu'aucune mauvaise action n'avait encore signalés, à l'aide d'une fausse clef, devalisèrent une riche maison. On fut bientôt sur la trace des voleurs; la sentence accompagna presque leur découverte; dix ans de travaux forcés s'ensuivirent. Le jugement s'exécuta à Alexandrie. Mais un pauvre diable fut impliqué dans cette vilaine affaire, pour avoir travaillé à la fausse clef qui avait été l'instrument du délit; le malheureux garçon serrurier ignorait à quel usage la clef était destinée. L'embarras de ses réponses, peut-être la nécessité de l'exemple dans des temps difficiles, le firent également comprendre dans la condamnation, quoique pour un temps moins long que les véritables coupables. Sa peine expirée, il chercha du travail et fut repoussé comme un vagabond. Les maires, sous le prétexte de la sûreté de leur commune se le renvoyèrent, et le balottaient ainsi sans aide. Dans sa détresse, avec quelques branches d'arbres et de la terre, il éleva cette mesure que je vous ai montrée sur la lisière de deux communes, pour qu'aucun des deux maires voisins ne put l'inquiéter. Sa vie était moins malheureuse; il vivait de racine et d'un peu de pain, les bons jours, ceux où il pouvait se rendre utile sur la route pour le raccommodage des voitures. La vigilance administrative l'a encore poursuivi dans ce dernier abri de la misère et de la faim; il eut au vagabondage, toutes les plus dures extrémités. Au besoin, la fatigue d'une si crüe destinée, lui fit regretter le pain du bagne, et pour le reconquérir, le malheureux fabriqua encore une fausse clef, se glissa encore dans une maison, choisit les objets les moins précieux pour attendre son but au moindre dommage possible, et tout de chercher à échapper à la justice, il resta tranquillement exposé à ses poursuites. Arrêté sous le prétexte d'une récidive devant la cour criminelle, il ne cherche point se défendre, avoue la réalité du vol, mais expose avec candeur les rigueurs qui l'y ont en quelque sorte forcé; que les lois trompeuses, en lui rendant la liberté, mais en cessant de le nourrir, lui avaient continué leur ébatement,

et rendu leur bienfait plus onéreux que leurs rigueurs. La cour a eu pitié de tant de misères, ne l'a cette fois condamné qu'à une peine légère de réclusion, a fait écrire par le procureur général à l'autorité administrative, pour qu'au moins la terre ne fut pas refusée à cet infortuné à l'expiration de sa nouvelle peine. Quelques personnes charitables ont, en outre quêté pour lui quelques secours.

"— Oh! m'écriai-je, indiquez-moi où je puisse déposer mon offrande. A peine de retour à Turin, je courrai la déposer." Je ne sais pas ce que les lois devraient faire pour ne pas pousser au crime ceux qui pourraient se repentir; mais c'est à la charité qu'il appartient de remédier autant qu'il est en elle à l'impuissance de la justice, qui ne sait jamais, hélas! que punir. Ces problèmes législatifs sont si longs à résoudre, qu'il faut que la bienfaisance se charge de faire patienter le genre humain.

"C'est une chose bizarre, me dit encore M. le comte de Saluces, que les récits des choses tristes et pénibles: on ne les écoute pourtant jamais sans un intérêt qui ressemble presque à un plaisir. Ma chère amie, je crois que notre nature est d'être émus. Vivre, c'est sentir. Les histoires de voleurs ne sont pas sans agrément quand on traverse une forêt. Un voiturier dont un de mes amis a reçu en personne la confiance de la part d'un voleur comme il faut, rencontre eut lieu à Turin même, à une table de restaurateur. L'ami dont je vous parle, désigné comme on l'est quand on dine seul, ne se lassait pas de regarder un de ces hommes dont la figure semble une curiosité. Celui-ci, s'en apercevant, vint droit à la table du voisin et lui dit: "Je suis de votre part l'objet d'une investigation dont je pourrais me fâcher, mais comme j'ai une assez bonne conduite et je suis satisfait de la curiosité des honnêtes gens, comme une conversation vaut mieux qu'un duel, je vous en vais tout simplement vous conter mes aventures."

"J'appartiens à une famille de voleurs célèbres et de grands voleurs. Je suis comte de Saluces, et j'ai dépensé une fortune et je n'en ai plus, car j'ai joui de la vie. Je suis un homme de bien. Dans ce monde, on ne peut pas être riche et honnête. Je suis de Turin, du Turin même. Je ne vous demande pas votre nom, mais par où j'en suis sûr, du plaisir que j'en aurais en être sûr. Je vais vous raconter mes honorables ans; je les ai passés sur les démarches diplomatiques, et j'ai été chargé, j'ai l'honneur de commander, avec l'entrepreneur Meino, une troupe de braves de Narzali, qui ne sont pas bien avec votre

Empereur, et surtout avec sa gendarmerie, mais qui s'en moquent. Tenez, Monsieur, pour vous prouver ma puissance, prenez cette bague; avec elle vous voyagerez avec plus de sûreté qu'avec une escorte; c'est le meilleur passeport que vous puissiez avoir pour toute l'Italie. A ces mots, mon ami commençait à faire la grimace. Soyez calme, ajouta le noble comte; je suis ici en amateur, et il n'y a que les plus vulgaires préjugés qui puissent vous donner mauvaise opinion de moi et de mes amis; il y a brigands et brigands. Tout état honnêtement exercé devient honorable; et si l'on voyait bien à fond les misères de la société, les crimes secrets, les trahisons de tous les sentimens, la lâcheté des amitiés, les turpitudes du pouvoir, les saletés administratives, judiciaires, civiles, domestiques, matrimoniales; ah! Monsieur, je vous le répète, si les confesseurs des moarans pouvaient parler, l'on serait peut-être forcé de convenir qu'il n'y a de vertus que sur les grandes routes, audace et bienfaisance, voilà le véritable brigand. Jugez un peu des qualités supérieures de ma troupe. Il y a quelque temps, le général Meino, en venant de la division militaire, voulut se mêler de nos affaires, et mit en conséquence ses troupes dans nos trousses; Meino et moi nous endossâmes des uniformes d'officiers supérieurs; nous nous défilâmes de si bonnes liaisons dans la ville, qu'au moment nous tenions le mot d'ordre de la garnison. Quelques minutes après, sous un texte d'un ordre militaire et supérieur, nous nous présentâmes chez le gouverneur, et nous parlâmes, désigné comme on l'est quand on est seul, ne se lassait pas de regarder un de ces hommes dont la figure semble une curiosité. Celui-ci, s'en apercevant, vint droit à la table du voisin et lui dit: "Je suis de votre part l'objet d'une investigation dont je pourrais me fâcher, mais comme j'ai une assez bonne conduite et je suis satisfait de la curiosité des honnêtes gens, comme une conversation vaut mieux qu'un duel, je vous en vais tout simplement vous conter mes aventures."

"J'appartiens à une famille de voleurs célèbres et de grands voleurs. Je suis comte de Saluces, et j'ai dépensé une fortune et je n'en ai plus, car j'ai joui de la vie. Je suis un homme de bien. Dans ce monde, on ne peut pas être riche et honnête. Je suis de Turin, du Turin même. Je ne vous demande pas votre nom, mais par où j'en suis sûr, du plaisir que j'en aurais en être sûr. Je vais vous raconter mes honorables ans; je les ai passés sur les démarches diplomatiques, et j'ai été chargé, j'ai l'honneur de commander, avec l'entrepreneur Meino, une troupe de braves de Narzali, qui ne sont pas bien avec votre

général Despinos...était mort dans vingt-quatre heures, moi qui vous parle j'étais resté à Alexandrie pour retirer sa parole d'honneur et rentrer dans les lois de la guerre.

« Vous le voyez, nous avons horreur du sang, et nous ne le versons que quand on nous y contraint. Les femmes! eh bien! nous ne les enlevons pas mêmes; nous leur prenons tout, mais nous leur laissons l'honneur. Il n'y pas chez nous plus de libertins que de traitres. Ceux qui ne sont point insensibles à l'amour ont des femmes légitimes ou le sacrement a passé. Nous avons réduits nos expéditions à un code régulier, et voici les principales dispositions: Nous connaissons toutes les fortunes à un sequin pres; nous avons ainsi la liste des riches propriétaires; nous en enlevons un, deux, trois de tems en tems, à tour de rôle. Nous les metons en lieu de sureté; nous leurs faisons l'honneur de notre table, le vin, le café, la liqueur, un bon ORDINAIRE. Libre aux prisonniers de s'en aller quand ils veulent... c'est-à-dire quand ils veulent payés leur rançon; mais nous ne sommes point juifs, nous leur donnons du tems. Ils prennent eu-mêmes leurs échéances. Ils écrivent à leurs familles, et pour cela encore, nous leurs sauvons les ports de lettres, nous nous chargeons nous-mêmes de les faire tenir. Quand les conventions réciproques ont été jurées, c'est-à-dire encore, quand nous avons touché l'argent, nos prisonniers, un bandeau sur les yeux, sont ramenés, et à cheval, près de chez eux. Nous les prévenons que toute dénonciation à l'autorité sera suivie pour eux de la peine de mort. Une foi qu'on nous a payé le tribut, on en est quitte pour la vie. Plus honnête que le gouvernement, nous ne volons qu'une foi la même personne; et je puis vous assurer que nous jouissons de l'estime de tous les honnêtes gens qui ont eu affaire à nous. »

« Hélas! Madame! la finit le récit du comte de Vivalda mais ne finit pas son histoire. Lui Meino et nous ses honnêtes camarades ont été, il y a peu de tems, pour suivis avec une nouvelle activité. Bien des pauvres gendarmes y ont passé, mais enfin la troupe a été réduite. Retranchés dans une ferme, on y mis le feu, et ils n'ont cédé qu'au nombre et à l'incendie. La cour criminelle de Turin les a tous condamnés à mort, et tout ont été exécutés. C'est un spectacle que toute la ville a été témoin. — La naissance, la beauté de plusieurs d'entre eux avaient retoublé l'épouvantable curiosité des supplices. Il n'y en avait pas dans la bande qui ne portât des marques de blessures. Leur courage, leurs aventures ont fait plusieurs fois les frais de toutes les conversations, et vous voyez bien qu'on en parle encore.

Mémoire d'une Contemporaine.

MOYEN D'AVOIR.

TOUJOURS DE L'ARGENT DANS SA POCHE.

Dans ce temps où l'on se plaint généralement que l'argent est rare, ce sera faire acte de bonté que d'indiquer aux personnes qui sont à court d'argent le moyen de pouvoir mieux garnir leurs poches.

Je veux leur enseigner le véritable secret de gagner de l'argent, la méthode infaillible

pour remplir les bourses vides et la manière de les garder toujours pleines. Deux simples règles bien observées en feront l'affaire.

Voici la première que la probité et le travail soient vos compagnons assidus et la seconde; dépensez un sou de moins par jour que votre bénéfice net par la votre poche si plate commencera bientôt à s'enfler et n'aura plus à crier jamais que son ventre est vide; vous ne serez pas maltraité par des créancier pressés par la misère rongé par la faim, glacé par la nudité.

B. FRANKLIN.

ELLE.....ET LE VIEUX CHIEN.

...Je suis à toi, avait-elle dit enfin... et notre voiture roulait sur la route de Dieppe. Fatiguée des émotions de la journée, elle s'était appuyée sur moi, je pouvais compter les battements de son cœur, et les grosses boucles de ses cheveux bruns, soulevés, par le vent du matin, venaient caresser mon front.

Bientôt une vapeur lumineuse éclairait l'horizon, annonça le retour de l'aurore; les sommets des montagnes se colorèrent d'une teinte pourpre, et les rayons du soleil de mai dissipèrent le brouillard qui étendait encore son voile léger sur la plaine. En s'éveillant, ses lèvres murmurèrent son nom; elle regarda avec étonnement l'intérieur de la voiture; puis, semblent rappeler ses idées, elle rougit et cacha sa jolie figure dans mon sein.

J'assistais au réveil de la nature; en tenant dans mes bras une femme adorée, j'étais plongé dans je ne sais quelle vague extase, les idées d'amour et de printemps se confondaient dans ma tête, mon âme nageait dans la joie; je ne savais comment exprimer cette plénitude de félicité, cet épanouissement du cœur qui dispose aux sensations les plus douces, aux actions les plus touchantes.

Notre voiture s'arrêta pour relayer, il fallut attendre, tous les chevaux étaient pris.

Un vieux pauvre et son chien s'approchèrent, levèrent la tête d'un air suppliant et inquiet, tendant l'un son chapeau et l'autre sa tasse de fer-blanc. Elle me prévint, car mettant délicatement le pouce et l'index dans une petite bourse de soie, elle en tira une pièce de monnaie qu'elle jeta dans le chapeau du vieillard, en accompagnant son aumône d'un de ces sourires qui semblent dire aux malheureux: Pardonnez-moi le bien que je vous fais. Le pauvre la comprit, et son regard reconnaissant disait: Béni sois-tu, jeune couple! que ton bonheur se prolonge, que tes plaisirs durent le long des années!... Elle entendit le regard du vieillard, car sa douce main pressa la mienne.

Le pauvre et son vieux chien furent s'asseoir sur un banc de pierre, à côté d'un soldat qui possédait aussi un chien, mais jeune, fier et regardant les passans avec assurance. Le soldat, accablé de fatigue, avait déposé ses armes et partageait son frugal repas avec son compagnon de voyage.

Un bruit sourd, d'abord éloigné, devenant distinct, nous vîmes arriver une brillante voiture précédée d'un courrier qui demandait à grands cris des chevaux pour monseigneur. Il n'y avait pas de chevaux; monseigneur attendit comme les autres.

Je jetais un coup d'œil dans cette brillante voiture: elle renfermait un homme, jeune encore, et une fort belle femme; mais à leurs traits contractés, à l'expression de leur figure, je vis qu'ils se disputaient avec aigreur et emportement.... Bientôt monseigneur, tournant brusquement le dos à sa compagne, mit la tête à la portière. Le pauvre et son chien s'approchèrent alors, mais avec crainte et méfiance, implorent la pitié de monseigneur, et n'en reçurent qu'une réponse brutale et humiliante, car une larme brilla dans les yeux du vieillard, et il fut lentement se rasseoir sur sa borne.

On attela; les domestiques du grand seigneur avaient jeté sous la voiture quelques débris de leur splendide équipage; les chiens du pauvre et du

soldat se précipitèrent dessus, les chevaux partirent. — Un chien fut écrasé — ce fut celui du pauvre: il jeta un cri — et son dernier regard fut pour son maître, pour son maître plongé dans un morne désespoir, son maître qui, agenouillé auprès de lui, ne pouvait trouver une larme. — Tenez, brave homme, lui criai-je — et deux pièces de monnaie roulèrent à côté de lui, il n'y fit pas attention — il regardait son chien. — Le vieux soldat pleurait et paraissait combattu; enfin, semblant faire un effort sur lui-même, il s'approcha brusquement du vieillard, et lui mit dans la main le lien qui attachait son chien: — Tenez, mon brave, je vais bientôt atteindre la chaumière de mon père — je vous laisse mon fidèle Hector — Adieu! — Et essuyant ses yeux du revers de sa main mutilée, il prit son sac et s'en fut précipitamment.

Et le pauvre caressait son nouveau compagnon; mais ses regards étaient toujours fixés sur son vieux chien mort — et elle me dit: « Ce soldat est plus heureux que nous; il a donné un ami à cet infortuné — nous n'avons pu lui offrir que de l'argent. »

Nos chevaux arrivèrent et nous partîmes enfin. (LE PROPAGATEUR.)

NOUVELLES ETRANGERES.

FRANCE.

Nous apprenons que les efforts faits à Paris pour contracter un emprunt russe ont complètement échoué, et que les personnes chargées de cette négociation difficile veulent s'adresser aux autres grandes Bourses de l'Europe: où elles ne pourront guère être plus heureuses. Il faut que le crédit du trésor russe ait baissé dans l'est de l'Europe, puisqu'on a commencé dans cette nouvelle tentative, pour avoir recours aux capitalistes de France.

Les chambres sont convoquées pour le premier décembre.

ESPAGNE.

Un courrier qui a quitté Madrid le 4 décembre, à porter la nouvelle, que 78 membres de la Chambre des procuradores, ont déclaré, dans une adresse à la Reine régente, qu'ils refuseraient leur appui à u gouvernement si le système n'était pas changé. Cette déclaration avait causé une grande sensation dans la capitale. Deux des ministres s'étaient déjà retirés.

Don Carlos et son armée semblent redoubler d'efforts. Des troubles ont eu lieu dans la Catalogne et il est à craindre que lorsque le Sud de l'Espagne apprendra les succès de Zumalacareguy plusieurs provinces se déclareront pour don Carlos.

BELGIQUE.

Le Roi des Belges a ouvert la session des chambres en personne; il annonce que l'Espagne le Portugal et le Bresil ont reconnu le gouvernement, et promet de reformer le tarif des douanes.

La mort du comte Spencer et l'entrée à la Chambre haute de lord Altrop apportent des changemens dans le ministère anglais. Lord Melbourne a porté sa démission au Roi qui l'a acceptée. On suppose qu'elle entraînera celle de tout le cabinet.

ITALIE.

Des lettres de Gènes, en date du 30 Octobre, annonçant que don Miguel y était arrivé la veille, venant de Rome. Il se propose d'y passer quelques jours, et il ne retournera à Rome qu'après avoir vu le Roi Charles-Albert, qui est attendu à Gènes vers le 5 novembre. Il y a à Gènes environ cinquante gentilshommes espagnols ou portugais qui se groupent autour de don Miguel, et qui ne rêvent que contre-révolution et guerre civile dans leur pays. Leur projet était, dit-on, de se rendre en Catalogne; mais le sort du général Romagosa paraît avoir fait une vive impression sur leur esprit. — GARDE NATIONAL DE MARSEILLE.

ETATS-UNIS.

New-York, (Samedi,) 13 D cembre. — La question française occupe presque exclusivement l'attention, depuis le moment où les malheureuses paroles du message ont porté l'inquiétude dans tout le commerce. Tous les journaux contiennent de longs commentaires et des observations qui, nous le voyons avec un vif contentement, sont loin d'être aussi appréciatives que

général. Une fois le premier mouvement chevaleresque apaisé, la réflexion est venue l'opinion des gens sages a été consultée d'avantage, et comme elle commence à se prononcer sans détour contre de bien imprudentes et, selon nous, de bien injustes provocations, nous ne serions pas étonnés que, dans quinze jours, à l'exception des jongleurs et des hommes qui sont d'office les défenseurs de tous les actes du gouvernement, on ne rencontrât plus qu'une opinion nettement exprimée, celle de l'étonnement et de la réprobation.

Nous le verrions avec d'autant plus de plaisir qu'il est temps encore de ne faire des paroles du message que les paroles d'un seul homme; et si le sénat des États-Unis, entraîné par l'opinion publique refusait au chef de l'administration les pouvoirs si dangereux qu'il demande, la France, justement blessée dans le premier moment, ne pourrait manquer ensuite d'être reconnaissante de ces manifestations bienveillantes et nationales exprimées par le premier corps de l'état. Nous le dirons sans détour: nous avons vu dans les paroles du message la perte de l'indemnité et la cause de grands malheurs; nous verrions dans le vote négatif au sénat le succès assuré de la négociation. Il est bien difficile que la chambre des députés, alors même qu'elle serait assemblée en ce moment, se fut occupée de cette affaire avant l'arrivée à Paris du message du Président des États-Unis, et il ne faut pas de dissimuler que selon toutes les probabilités ce document augmentera le nombre des opposans qui n'était que de 8, si le gouvernement ne croit pas sa dignité compromise en présentant le traité à l'cession après la sommation menaçante qui lui en a été faite. Telle est l'opinion des Français, dont l'approbation générale à nos paroles sur ce sujet nous a fait connaître tout la pensée. La plus grande partie de ces Français de naissance sont Américains de naturalisation, d'affections et d'intérêts; leurs sentimens ne sauraient être douteux, et dans une pareille circonstance leur opinion ne peut être indifférente.

Déjà quelques membres du congrès ont fait entendre du haut de la tribune des paroles desapprobatives. M. Clayton, à la chambre des représentans, a tracé le tableau de tous les malheurs qu'entraînerait la guerre dans les pouvoirs que les congrès accorderait au Président; et certes, les intérêts, surtout à l'indemnité ne doivent pas la désirer, car le premier coup de canon serait une quittance générale. — (COURRIER DES ÉTATS-UNIS.)

INCENDIE DES USULIERS PAR LA POPULAIRE PRÈS DE BOSTON.

Les procès des prévenus de ce crime sont commencés à East-Cambridge, près de Boston, le 3 décembre. Le premier était celui du nommé Buzzel. Il se termina vendredi le 12, et le jury acquitta Buzzel. Sa présence dans l'émeute et l'activité qu'il déploya à détruire la bâtisse, fut prouvée le plus clairement possible. Le procès de trois autres des prévenus est commencé samedi le 13.

EXTRAITS DES INTERROGATOIRES:—

Mary Anne Ursula Moffat, autrement Mère Mary Edmond St-George, supérieure.—Le jeudi avant l'attaque du couvent, j'appris qu'on méditait de le raser, et le samedi je lus un journal qui donnait le récit d'une dame mystérieuse. Un des selectmen vint le dimanche et me dit que si la dame mystérieuse ne se montrait point que le couvent serait détruit. Je compris qu'il parlait de Mlle Harrison. Le lundi cinq selectmen vinrent et examinèrent tous les appartemens, les buffets, etc. Je le suivis ainsi que deux sœurs, dont l'une était la dame mystérieuse même (Mlle Harrison). Ils parlèrent vers six heures, et à neuf heures j'entendis pousser les cris de (à bas le couvent). Il se trouvait alors présentes dans le couvent dix sœurs dont deux étaient novices, et cinquante quatre jeunes demoiselle âgées de six à dix-huit ans. Une des sœurs est décédée depuis. Je crus devoir leur dire qu'il y avait du danger, et je me rendis à une des croisées aux deuxièmes et trouvant, je demandai à la foule ce qu'elle voulait; remarquait qu'elle interrompait le sommeil des pensionnaires, qui entres autres se composaient des enfans de nos plus respectables citoyens. On me répondit qu'on voulait voir la religieuse qui s'était évadée. Je me rendis aussitôt à Mlle Harrison, que je trouvais insensible par suite de la erreur, et entre les bras de quatre religieuses. Je revins à la croisée et expliquai à la foule que cela était maintenant impossible, mais que si elle revenait demain la religieuse se présenterait montrant que les selectmen avaient parcouru toute la communauté, qu'ils étaient satisfaits de tout, et que

leur rapport paraissait le lendemain sur le Morning Post; et que la foule pourrait elle-même examiner la communauté le lendemain. La foule répondit que tout cela était faux; qu'un des selectmen était avec eux, et qu'il leur avait ouvert la grande porte. Avant de se disperser, quelqu'un tira un coup de feu sous un des arbres attenans à la bâtisse. Je leur dis de plus qu'une des sœurs était atteinte de consommation, et que la foule pourrait lui arracher la vie. La foule répondit "tant mieux." Cette sœur est décédée depuis. Je fis rentrer les sœurs et les demoiselle dans les dortoirs. La foule revint presque incessamment et commença à jeter la clôture à terre pour la brûler.

M. Runey, l'un des selectmen se rendit dans le couvent, et me dit qu'il ne pensait pouvoir contenir la populace, mais que si je voulais me placer ainsi que les sœurs et les jeunes demoiselle sous ses soins, qu'il ferait son possible pour nous protéger: je lui dis qu'il ne pouvait pas nous rendre plus de service qu'en prenant la foule de désister de brûler les croisées. Mr. Runey partit aussitôt, et quelques momens après j'entendis le cris d'abas le couvent: je dis aux sœurs et aux jeunes demoiselle de se rendre à la petite maison au jardin, et avant qu'elles eussent quitté les dortoirs, la populace frappait et brisait les croisées et les portes: je parcourus toutes les chambres afin de m'assurer que nous étions toutes sèches, et me dirigeai à ma propre chambre, où j'avais des articles de prix, je m'aperçus qu'elle était déjà occupée par la foule. En tournant pour sortir, je vis vingt à trente hommes dans le passage: je me rendis au jardin, et une quarantaine des jeunes demoiselle y étaient alors; plusieurs avaient pu gagner la cime de la clôture, et s'étaient rendues chez M. Cutter: je parvins à les rendre toutes chez monsieur Cutter, et moi-même chez monsieur Adams, et les jeunes demoiselle me suivirent.

Mlle Harrison était connue par le nom de "dame mystérieuse," en conséquence d'un article sur un des journaux. Elle avait quitté le couvent dans un moment de dérangement d'esprit, le 28 juillet à quatre heures p.m., et n'avait été absente que 24 heures. Son frère et Monseigneur l'évêque Fenwick l'a ramené rent. Elle me dit alors qu'elle ne pouvait pas donner de raisons pour sa conduite, et elle parut beaucoup agitée. Il se trouvait plus de mille piastres en argent dans mon boudoir appartenant au couvent. Le dommage fait surpasse 50,000 piastres, sans compter les biens des jeunes demoiselle; celles d'Espagne surtout possédaient des bijoux d'un très grand prix: la chapelle contenait plusieurs ornemens d'église d'argent d'un prix considérable. Je suis native de Montréal en Canada. Deux novices ont quittées le couvent subsequment; Mlles Alden et Kennedy. Je m'aperçus deux au trois jours avant le départ de Mlle Harrison de son dérangement d'esprit; elle demandait de nouveaux instrumens de musique, et exigeait que toutes les portes fussent tenues ouvertes. Nous lui avons porté les plus grands soins. Je ne me souviens pas d'avoir dit à la populace que l'évêque avait 500 Irlandais à ses ordres. On me demanda si nous étions protégés; je répondis: non, par des milliers de nous autres. J'ai parlé cependant d'Irlandais le samedi antérieur à M. Cutter; je lui dis alors que l'influence de l'évêque sur 10,000 Irlandais pourrait donner lieu à des représailles. Je le dis sans beaucoup de réflexion. J'ai vu M. Cutter et une autre personne la nuit de l'attaque. Ce premier me demanda de rentrer chez lui, me disant que ma vie était en danger; je lui répondis que non; qu'il ne s'était pas bien comporté envers nous en se rendant importun dans l'affaire, et que je ne désirais pas recevoir sa protection. Je le blâmai d'avoir fait circuler la nouvelle que Mlle Harrison s'était rendue chez lui, et de l'avoir recue chez lui, et de l'avoir recue chez lui; c'était pour ces raisons-la seulement. Mlle Harrison m'a souvent après demandé de rentrer dans la communauté. Après avoir pris l'avis de ses amis, je n'ai reçu Notre communauté avait tout payé le terrain et les bâtisses, et ne devait rien, pas même la cotisation. Nous n'avons d'autres fonds que le produit de notre instruction; les vœux que nous faisons sont ceux de notre ordre.

Mary-Anne Barber, nommée la sœur Benedict Joseph. Cette dame d'une beauté remarquable et de manières plus élégantes encore, répondit aux interrogatoires avec une précision la plus rare, et avec un sang-froid et une clarté d'expression qui indiquait une personne d'une éducation la plus élevée. Il y a maintenant plus de huit ans que je suis religieuse de la communauté des Ursulines. J'étais dans le couvent la nuit du dix au onze août. Je fut réveillée par la mère-supérieure qui me demanda de veiller toute la communauté; ce que je fis. Je me transportai alors à une des croisées l'étage supérieure, et j'aperçus une grande populace qui poussait des cris injurieux envers la mère-supérieure, et autres qu'elle "était une bûche, et faite de cuir."

Elizabeth Harrison, autrement nommée la sœur Ma-

rie St-Jean, (la jeune dame qui s'était évadée et qui n'avait pas de Mlle Mysterieuse). Je suis religieuse de cette communauté depuis treize ans. J'enseignais la musique. Jamais j'aurais cru pouvoir être coupable d'une pareille faute. Tout ce qui est possible était fait dans la communauté pour nous procurer les soins les plus attentifs et pour ma tranquillité, je n'avais jamais avant ce jour eu de dispositions de quitter le couvent, je donnais quarante leçons par jour, de trente-cinq, quarante et quarante-cinq minutes; je ne me ressouvient que très-imparfaitement de ce qui s'est passé après que je quittai le couvent. — (Mlle Harrison a qui on avait adressé une nouvelle question sa couverte le village et tomba en pleurs. La cour, en considération de son état de santé, lui permit de se retirer, ce quelle fit sous le bras de M. le comte Russe.)

Des Journaux Américains.

Une compagnie d'anglais et d'Américains vient d'acquiescer les rochers et les forêts des environs de Niagara. Elle transformera le tout en un immense parc orné de villas, de temples et de grottes au milieu desquels la catastrophe du Niagara jouera le principal rôle. Au milieu de ce parc mythologique, s'élèvera une ville dont les rues auront quatre-vingt à cent pieds de largeur. Les actionnaires ont promis que cent quatre-vingt maisons seraient debout et achevées pour le premier mai 1836.

ANECDOTES DIVERSES.

LE PRETRE DE CAMBRAI.

Un marchand honnête et laborieux de Cambrai se trouvait, il y a deux mois, sur le point de suspendre ses paiemens. Il lui était impossible d'acquiescer un billet de huit cent francs qu'on devait lui présenter le lendemain: il ne peut rassembler que le quart de la somme. Cependant, il ne devait attendre aucune merci de son créancier, dur et avare. Enveloppé dans la faillite d'un homme riche, malade depuis longtems, père d'une nombreuse famille, atterré surtout par cette idée qu'il allait être jeté en prison, enfin privé, lui et sa famille de toute ressource, puisque son commerce était le seul moyen d'existence qu'il eut, l'infortuné se livra au plus affreux désespoir et attenda à ses jours.

Sa maie mai assurée n'a fait qu'une blessure large, mais peu profonde. Cependant, sa famille atarace, malgré les paroles rassurantes du chirurgien, s'exagéra le danger ou il se trouvait, et crut devoir lui procurer les secours de la religion.

Un ministre du culte fut appelé et se rendit près du blesé, qui lui confia, sous le sceau de la confession, les motifs de son affreux désespoir. C'était un prêtre selon l'Évangile. Il encouragea doucement le malheureux, lui rendit un peu de calme, et quand il le quitta il était fort tard.

Une demi-heure, après il reparut, haletant et fatigué, car il demeurait bien lui de la maison du marchand. Tenez, dit-il en déposant un sac sur le lit du malade, voici les 500 fr. nécessaires pour le paiement qui vous cause tant de chagrin. C'est un prêt que je vous fais, ajouta-t-il, en voyant le pauvre homme qui se détournait pour cacher ses larmes; vous me le rendrez dans 5 ans, dans dix ans, plus tard, quand vous le pourrez; et si je meurs avant vous, car je suis vieux, alors vous ferez cette restitution aux pauvres, et vous prierez Dieu pour moi; je n'exige qu'une chose, c'est que vous ne parliez jamais de cette affaire, et que personne n'en soit jamais instruit. En achevant ces paroles, l'homme de Dieu se dit roba à la reconnaissance de celui à qui il conservait l'existence et l'honneur. — PAVRE JACQUES.

Un homme fort gros, sortant un soir du spectacle, appela deux porteurs, leur demanda combien ils exigeraient pour le remettre chez lui: ils lui demandèrent à peu près le double du prix ordinaire. Comment! coquins, s'écria le bourgeois vous avez le front... mais, monsieur, reprit l'un des porteurs, songez donc qu'avec vous il faudra faire deux voyages.....

VENTRE AFFAMÉ N'A POINT D'OREILLES.

D'un air fier, empressé entra un personnage fort proprement vêtu, qui demanda la carte d'une voix éclatante: Quelques dizaines d'huîtres y passèrent ainsi que la bouteille de Chablis: puis vintrent le Lafitte, la bicassine les truffes, les sucreries, le dessert le plus délicat, le café, les liqueurs les plus recherchées; rien ne fut oublié: notre homme commenta la carte, se fit servir les mets les plus coûteux, engloutit un énorme dîner avec une voracité sans pareille.

Les garçons étaient empressés; POUR BOIRE devait être en proportion de la dépense, et certes,

Il était en droit d'attendre au moins le petit écu de la gratification. Après une heure de combat, le vorace étranger se lève, s'approche du comptoir, jette un regard inquiet sur la salle, et dit au patron: "Monsieur, libre à vous maintenant de me faire arrêter. Je viens de dîner chez vous avec un appétit... vous avez vu. Quand aux moyens de m'acquitter envers vous, l'occasion se présentera peut-être par la suite; mais pour aujourd'hui, je dois vous prévenir que je n'ai pas le sou, que je suis sans ressource aucune, que j'avais un apéritif, et que vous m'avez sans doute amolli le côté gauche de ma tête par la suite de votre repas. — Maintenant, je suis à votre disposition; me voilà! Mais monsieur, il me semble que vous auriez pu du moins me faire servir des meilleurs plats, et que de bons haricots et du bœuf vous auraient aussi bien satisfait. — J'en conviens; mais vous savez le proverbe: Quand on prend du goulou... et puis d'ailleurs, je n'étais pas plus comblé d'une manière que de l'autre, et je me suis exposé à toutes les conséquences de ma folle conduite: qu'ordonnez-vous? Je suis prêt à vous suivre."

Après avoir un peu réfléchi sur la dure nécessité de supporter une perte d'une cinquantaine de francs, et touché peut-être aussi de l'embaras du pauvre diable, le chef lui dit: "Écoutez, je vous pardonne à titre conditionnel. — Laquelle? — C'est que vous irez demain chez le restaurateur qui est à côté, et que vous lui jouerez le même tour. — Impossible, monsieur. — Et pourquoi? — Parce que cela ne se peut pas. — Et la raison? — C'est qu'il me reconnaîtrait, car hier je lui ai joué le même tour, et il ne m'a pardonné qu'à condition que je viendrais aujourd'hui chez vous."

Dans ce moment, des plats et des carafes tombèrent avec fracas dans la pièce voisine; le maître tourna ses regards du côté du tumulte, et l'adroit gastronome profita du moment pour gagner la rue qu'il arpentait avec une vélocité extraordinaire.

Ventre plat, taille élancée, nez corbin, bouche énorme, habit chocolat, pantalon gris, bottes à éperons; telle est le signalement de notre individu. C'est à vous d'en faire justice, restaurateurs, tenez-vous sur vos gardes. — LE FIGARO.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

VENDREDI SOIR, 26 DECEMBRE, 1834.

Le Jour du Noël nous oblige à changer la date du jour de la publication de notre Journal pour ce Numéro seulement.

LA GAZETTE OFFICIELLE de Québec en date du 19 du courant contient une Proclamation Royale datée du Château St Louis le 16 Décembre 1834, convoquant le Parlement Provincial pour Mardi le 27 Janvier prochain.

Parmi les mesures qui appelleront l'attention de la Législature dans la prochaine Session, celle qui intéresse la santé et la salubrité publiques devront il n'y a nul doute figurer en premier lieu. sous ce rapport, il est à désirer qu'on donne plus d'extension à l'autorité des Maires et des Conseils de Ville à fin qu'ils puissent prendre les précautions nécessaires pour protéger efficacement. Dans toutes les circonstances, la vie et la santé de leurs concitoyens et éviter spécialement, au moins autant que cela dépend de la prudence humaine, le retour du terrible fléau, qui a paru deux fois le deuil dans nos familles.

À l'appui de ce que nous venons de dire nous pourrions citer les derniers troubles, qui viennent d'avoir lieu à Montréal. Combien en effet n'est il pas à désirer que les autorités locales, que les protecteurs naturels de leurs concitoyens aient le pouvoir nécessaire pour reprendre de tels désordres? Espérons que ces précautions qui ont troublé la tranquillité des habitants paisibles produiront le résultat que nous espérons. alors on dira qu'il n'y a pas de mal quelque grand qu'il soit que ne contienne un principe de bien à la fois trop courant et législatif.

Les Propriétaires des Cabanes qui doivent prendre leur quartier d'hiver sur la glace, dans le chemin qui court nous enjoint à Montréal ont tous prêts à les pl-

cer au lieu de leur destination, cette précaution et la température froide des derniers jours nous font espérer qu'une communication facile aura lieu sous peu entre nous et les Citoyens de Montréal.

Les Chemins sont beaux et nos Marchés sont très garnis; La pénurie d'argent fait que tous les objets sont à très bon marché.

L'horizon politique de l'Europe paraît se rembrunir est si l'on en croit les divers bruits qui circule, cette longue paix dont la France, l'Angleterre et d'autres grandes puissances ont joui depuis la chute de Napoléon, pourrait bien aller à sa fin. En effet on ne peut guère penser que le traité d'ailleurs offensif et défensif, qui subsiste entre la France et l'Angleterre depuis la royauté de juillet, puisse continuer à exister dans l'état actuel des choses. D'un côté nous voyons le ministère Français composé d'anciens serviteurs de Napoléon, de l'autre Lord Wellington à la tête du Cabinet Anglais, comment supposer que la bonne intelligence puisse exister entre des personnages qui depuis tant d'années conservent l'un envers l'autre une haine si prononcée? Comment croire que cette union politique, vrai tour de force ministériel puisse survivre à l'élévation de Lord Wellington, quand elle a été vingt fois sur le point de se rompre malgré l'adresse et l'influence de Lord Grey? si nous jetons les yeux au tour de nous, nous voyons le Président des Etats-Unis se facher tous de bon contre la France et menacer de courir sus à son commerce. — Quelle part prendra l'Angleterre dans cette querelle? Voudra-t-elle renoncer aux avantages sans nombre qu'elle retire de son commerce avec les Etats-Unis? Nous croyons que nous sommes à la veille d'événements importants et que les premières nouvelles d'Europe ne peuvent manquer d'être intéressantes.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE.

Québec, 17 Décembre, 1834.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-EN-CHEF, de faire les appointements suivant, savoir: —

John Wilkie, écuyer, pour être joint-Greffier de la Cour Provinciale dans et pour le District inférieur de Gaspé, avec Amasa Bebee, écuyer, déjà nommé.

Do do. do. pour être joint-Greffier de la paix, et des Sessions de la Paix, dans et pour do. do.

Alexis Pinet, écuyer, pour être Commissaire pour la décision Sommaire des Petites Causes, pour la Paroisse de St. Anne de Varennes, sous l'Acte de Guillaume IV, chap. 34.

Daniel S. Miles, Jesse Wadleigh, Joshua S. Woodmen, et Stephe C. Lord, écuyer pour être Commissaires pour do. do. pour le Township de Hatley sous do. do.

Luke Knowlton, Benjamin H. Foss, et William T. White écuyers, pour être do. do. dans le Township de Brème.

Eustache M. Vienne et Pierre Desfuisse, écuyers, pour être do. do. pour la Seigneurie de Luchenaie.

Flavin Drolet, Gentilhomme, pour être Notaire Public en cette province.

DECES.

Décédés. — A St. Edouard, le 20 Narcisse Vivier, l'âge de 24 ans, cultivateurs du dit lieu.

— En la paroisse St. Philippe, le 21 du courant à l'âge de soixante et six ans, Dominique La-Madeleine ancien voyageur de la Compagnie du Nord-Ouest, et depuis plusieurs années, respectable cultivateur dans la susdite Paroisse.

AVIS DIVERS

AVERTISSEMENT

LE Soussigné fait ses remerciements à ses Amis et au Public en général, qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il tient une MAISON D'ENTRETIEN PUBLIC, et à l'honneur de les informer qu'il continue à la même place sous le Nom.

D'HOTEL DE ST. PHILIPPE.

Près de l'Eglise ou il y a un GRAND MAI et qui est prêt à recevoir tous les VOYAGEURS avec la plus grande reconnaissance.

Il aura en tous temps des MÉTS & LIQUEURS aux désirs des VISITEURS et enfin tous les Avantages pour être bien Logé. LITS.

Bonnes ECURIES et BÉNISERS pour loger les Chevaux. On trouvera en tous temps des Voitures D'hiver et D'été en bon ordre.

PIREDERICK SINGER.

St Philippe, 15 Décembre, 1834

LE SOUSSIGNE fait ses remerciements à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS; il aura toujours prêt, des MÉTS aux désirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

A REPARER ET A NETTOYER, PIANO, FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, ou on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur. UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa déventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçants en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités, et les termes de paiement on pourra s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteurs qui lui avait été confiée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informe les pères de familles qu'il donnera chez lui, dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront. Laprairie, 11 décembre.

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS. Subpœna. Règles de Cour, Exécutoires, Saisies Arrêts, Saisies Gageris, à l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers. Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprime et publié tous les Jours

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les Jours soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échéant, et payer les arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 25 ctd. et pour chaque insertion subséquente 7 1/2 dix lignes et au-dessous 35 ctd. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre discontinuer.